



Feu de pavillon à La Ferté-Saint-Aubin **« Ils ont sauvé plus que les meubles. »**

Le 1^{er} mars dernier le CTA 45 reçoit une demande de secours pour un feu de pavillon au 7 rue Jules MASSENET à La Ferté Saint-Aubin, le requérant précise que « le feu couve sous les combles ».



Moyens engagés au départ :

- FPT LA FERTE 
- FPT ORL SUD 
- EPA ORL SUD 
- VCG ORL SUD 

Les engins prennent départ à **14h39** et le FPT LA FERTE se présente à **14h45** à l'adresse indiquée.

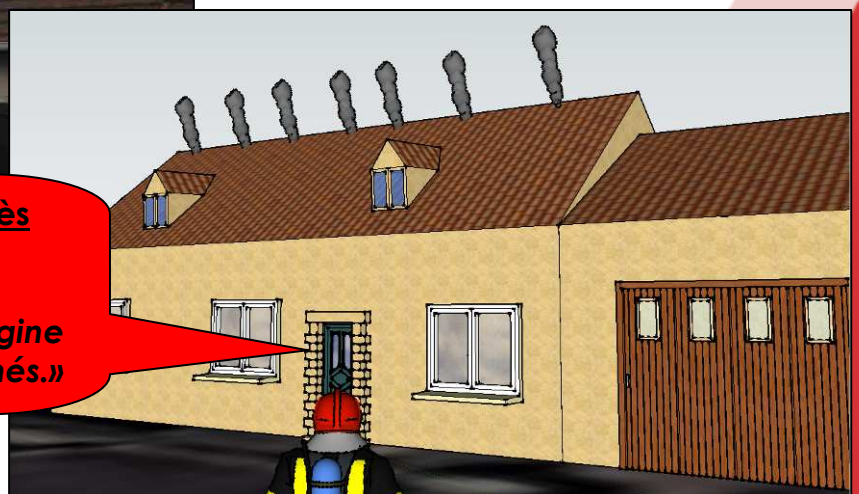
Reconnaissance

À leur arrivée sur les lieux les secours sont confrontés à un début de feu de pavillon avec dégagement de fumée sur le faîtiage de la toiture, tous les combles sont enfumés. L'électricité est disjonctée et le requérant est sorti avant l'arrivée des secours, il n'y a plus personne à l'intérieur.

Tandis que le chef d'agrès du FPT LA FERTE passe un 1^{er} message, les binômes mettent en œuvre les 1^{ères} actions demandées.

1^{er} message d'ambiance à T+5' après
arrivée sur les lieux :

**« De FPT LA FERTE à CODIS 45 :
Je suis à l'adresse indiquée, Feu d'origine
électrique, combles totalement enfumés. »**





1ères actions du FPT

BAT → établissement d'une LDV 500 dans les combles par les communications existantes au moyen du sac d'attaque.



BAL → alimentation de l'engin-pompe sur PI < 200m



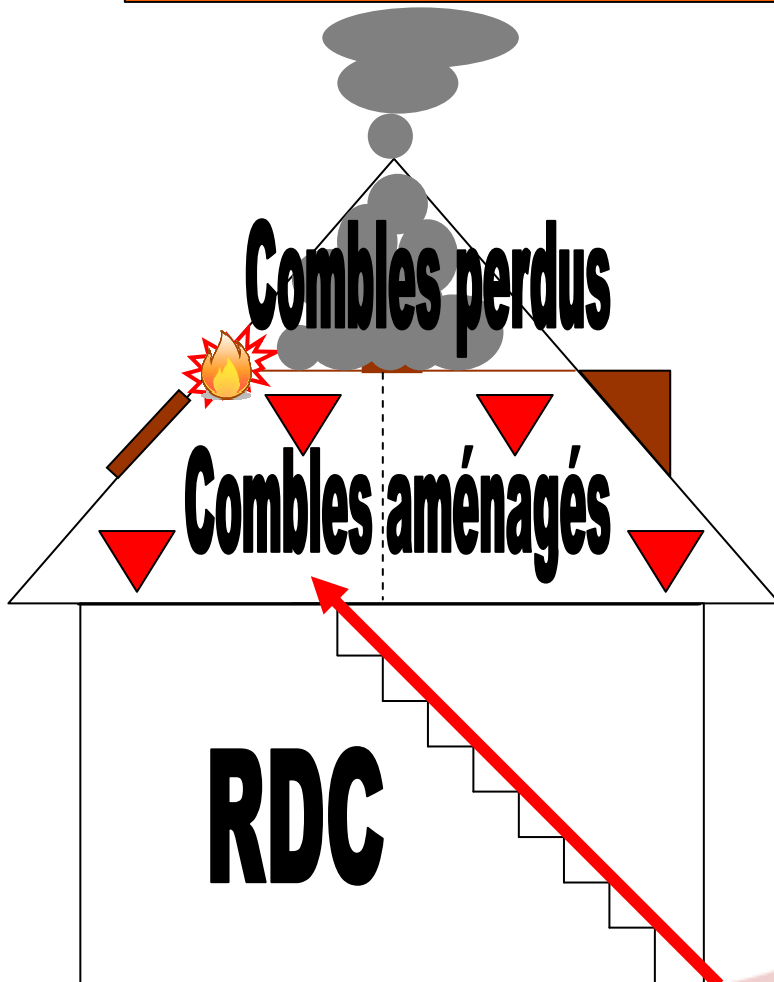
Le BAT, après avoir établi à l'étage s'aperçoit que l'accès aux combles perdu est compliqué : en effet la trappe d'accès est doublée d'une seconde qui ne permet pas le passage d'un SP pour rendre compte de la situation. Une fois ces difficultés remontées au chef d'agrès, celui-ci, en observant des 1ères flammes percer sur la partie centrale associées à un début d'affaissement, modifie son idée de manœuvre initiale.

Le CA prend alors la décision de privilégier l'évacuation des gaz chauds et la protection des biens.

Actions correctrices au vu de la situation

BAT → procéder à la protection des biens situés dans les combles aménagés en conservant le moyen en eau établi.

BAL → évacuer les gaz chauds en créant des exutoires aux extrémités du faîtage.



A 15h54 l'EPA, le VCG et le FPT ORL SUD se présentent sur les lieux du sinistre.



Le chef de groupe valide l'idée de manœuvre initiale en complétant la création d'exutoires au moyen de l'EPA sur la façade Alpha.

Idée de manœuvre :

1ère phase : création d'exutoires en partie haute de la toiture et bâchage du mobilier présent dans les combles aménagés en anticipation.

2ème phase : établissement d'une LDV sur division alimentée depuis échelle de toit + échelle à coulisses puis extinction en jet diffusé par impulsion.



Message de renseignements du chef de groupe à 15h08 :

Je suis : VCG ORL Sud à l'adresse indiquée

Je vois : feu de combles dans un pavillon R+1. 1 Personne évacuée avant notre arrivée.

Je fais : une LDV 250 par les communications existantes, création d'exutoires en partie haute du pavillon pour évacuer les gaz chauds, une LDV 250 établie en attente sur EPA

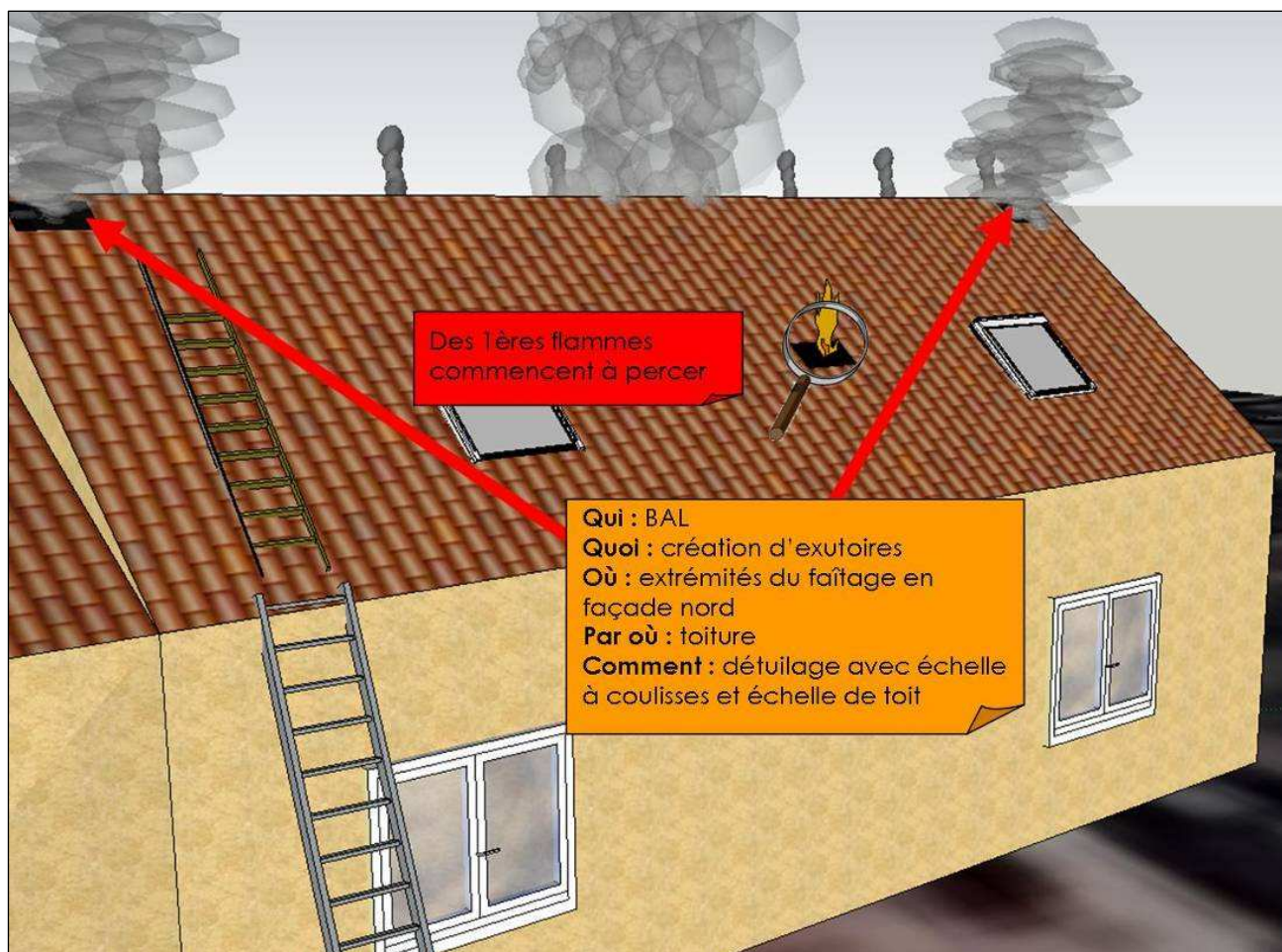
ERDF/GRDF et gendarmerie sur les lieux, **Poursuivons reconnaissance.**



-Situation en façade alpha (façade sud face à l'arrivée des secours)



-Situation en façade Charlie (au nord côté jardin)





Phase 2 : L'attaque du foyer



Qui : BAT
Quoi : attaque du foyer
Où : partie centrale de la façade Charlie jonction combles perdus/combles aménagés dans la charpente
Par où : Toiture Charlie par l'extérieur
Comment : détuilage + extinction en jet diffusé par impulsion successive

Surface d'environ 4m²

Message de renseignements du chef de groupe à 15h28 :

Je suis : VCG ORL SUD à l'AI.

Je vois : Sommes maîtres du feu, aucun risque de propagation aux combles.

Je fais : Dégarnissage d'une partie de la toiture et reconnaissance avec caméra thermique pour recherche et extinction de foyers résiduels.

Police municipale sur les lieux.

Message de renseignements du chef de groupe à 15h38 :

Je suis : VCG ORL SUD à l'AI.

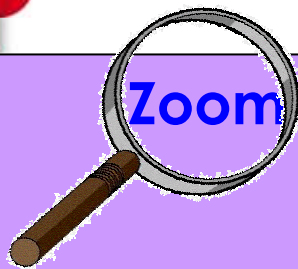
Je vois : Feu éteint.

Je fais : Poursuivons le dégarnissage et procédons au bâchage de la toiture.

Je demande : Un VTU avec lot bâchage.

FPT ORL SUD disponible sur place





Zoom sur : la protection des biens

Rappel : définition du RIM

« Les locaux atteints par le feu, ceux en-dessous et voisins du feu, ainsi que les objets qu'ils contiennent doivent être protégés contre l'action de l'eau des lances, aussi bien que contre l'action des flammes.

C'est l'objet de la protection qui est destinée principalement à limiter le plus possible les dégâts occasionnés par l'eau, le feu, la chaleur ou la fumée.

La protection doit être opérée le plus rapidement possible ; ses diverses phases se déroulent parallèlement à celles de l'extinction. [...] »



Les mesures de protection des biens ont été effectuées pendant la création d'exutoires et avant l'attaque par impulsion ce qui a permis de préserver la totalité des meubles. Le bâchage de la toiture a été réalisé à l'issue des opérations de déblai.

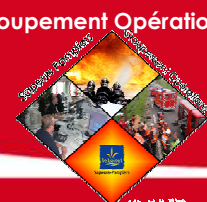


La protection en images (photos : Sylvain CHABIN)



Bilan : (source : courriel de remerciement du propriétaire)

- Le pavillon, la charpente et le mobilier sont préservés.
- Le pavillon reste habitable durant les travaux qui ne devraient pas excéder 2 mois.
- Pas de dégâts dus aux eaux d'extinction.



RETour d'Expérience

N°7



Sapeurs-Pompiers

Service Risques, RETEX - Opérationnelle

Éléments favorables

- Court délai entre l'appel et l'arrivée sur les lieux du 1^{er} engin-pompe (< 15min).
- Accès facile et emplacement disponible pour les engins devant le pavillon (impasse).
- Engagement de l'EPA au départ qui a permis de finaliser les exutoires et participer à l'extinction.
- Engagement du 2^{ème} FPT en complément de binôme.
- Horaire de l'intervention (de jour en milieu d'après-midi).
- Pavillon évacué avant l'arrivée des secours.
- Evacuation rapide des gaz chauds par les exutoires.
- Quasi-absence de vent.



Éléments défavorables :

- Accès complexe aux combles perdus.
- Le sinistre a attiré beaucoup de voisins qui ont gêné les 1^{ères} actions des intervenants en attendant les forces de l'ordre.
- Pas de caméra thermique prise au départ (acheminée par la suite par une VLC).
- Difficultés pour évoluer en toute sécurité sur la toiture durant le détuilage et l'extinction (délai + points fixes = LSPCC inutilisable).



Ce qu'il faut retenir :

-Les moyens du départ normal étaient adaptés et cohérents pour un feu de toiture.

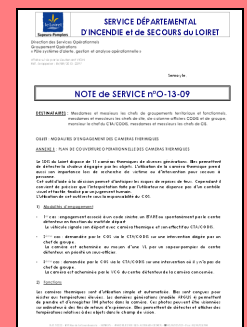
-L'idée de manœuvre combinant protection et attaque du foyer par impulsion avec un usage raisonné de l'eau ont permis de préserver l'habitation et son contenu.

-La caméra thermique est un outil qui doit être utilisé au maximum dès lors que l'on est en sa possession depuis la reconnaissance jusqu'à la surveillance.

-La réalisation de croquis opérationnels au retour d'intervention est riche, pédagogique et accessible. Ceux-ci pourront être retravaillés par la suite sur logiciel, pour la réalisation d'un RETEX. Il en est de même pour les photos prises par l'UDR. Son engagement et/ou sa demande sur intervention doivent être favorisés dès lors que le CODIS ou les SP identifient un caractère instructif (intervention d'ampleur, spécifique, délicate,...).



GNR Utilisation des lances à main



NDS O-13-09 Engagement des caméras thermiques



Croquis opérationnels post-intervention du CA du FPT



29/02/2012 : Un an avant, feu de toiture à La Ferté St-Aubin (voir Reportage UDR)

COS réussis :
SCH Stéphane LEVE
LTN Gilles PRONO

Analyse opérationnelle :
LTN Simon MARY